

# Association Golfique et Sportive de Rougemont Le Château

## Assemblée générale

Vendredi 13 décembre 2024

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Je vous remercie vivement et très chaleureusement, au nom du Conseil d'Administration, d'avoir répondu à notre convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association.

Nous sommes, selon la feuille d'émargement, 66 présents ou représentés, sur un total de 196 membres disposant du droit de vote. Le minimum requis par nos statuts étant fixé au cinquième (20%) de notre effectif, soit 40. Le quorum est donc atteint et nous pouvons légitimement délibérer.

J'ouvre donc les travaux de notre Assemblée ce jour, le ce vendredi 13 décembre 2024, à 18h00.

Je présiderai cette assemblée aux côtés de Valérie GEAY que je vous propose de désigner, si vous le voulez bien, comme notre secrétaire de séance et de nous faire assister par Annick DE MAISTRE et de Daniel IMBERT que je vous propose, si vous le voulez bien, de désigner comme scrutateurs. Ils seront chargés de vérifier la liste des membres présents, les pouvoirs délivrés, et les conditions et résultats des votes à venir.

Cette proposition recueille l'assentiment unanime de l'assemblée.

**La proposition de désignation des scrutateurs est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour de notre assemblée était indiqué sur la convocation qui vous a été adressée, par courriel, en date du 15 novembre 2024.

1. Rapport moral du Président et rapports d'activités des sections
2. Vote du quitus sur le rapport moral et les rapports d'activités
3. Rapport financier du Trésorier
4. Rapport du réviseur aux comptes
5. Vote du quitus financier
6. Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation
7. Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2025
8. Vote sur le montant de la cotisation 2025
9. Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2025
10. Élections des membres du Conseil d'Administration
11. Questions diverses

## 1- Rapport Moral et rapports d'activités des sections

### 1.1 Propos liminaires du Président

[Intervenant : Yves ORLANDI]

#### Évolution des licenciés

Nous comptons, à la date du 27 novembre 2024, **442 413 licenciés, France entière, soit -2 812 licences de moins qu'en 2023**, à la même date, soit une perte de 0,63 %.

Ce constat est d'autant plus décevant qu'il marque une rupture par rapports aux dix années précédentes qui nous ont fait progresser de +7,5% (soit 31 147 licences supplémentaires) et que nous pouvions légitimement miser sur un effet dopant avec la présence médiatisée de notre sport aux dernières olympiades. Cette baisse de notre effectif est principalement expliquée par une perte de près de 6 % du nombre de créations de licence.

Au niveau de la ligue de **Bourgogne-Franche-Comte**, nous comptabilisons **11 533 licenciés**, soit une baisse de 2,26 % (-267), elle aussi justifiée par une diminution importante de nouvelles licences, trois fois plus élevée qu'au niveau national (-18,83%).

Pour ce qui concerne notre **Comité Territorial du Nord de la Franche-Comté**, l'effectif reste stable (-2) malgré une perte de 10,34 % de nouvelles licences.

Notre **Golf**, enregistre **une licence de plus qu'en 2023** en passant à **595** licences (vs +8 licences en 2023).

Au final, je pense que l'organisation des jeux olympiques en France nous aura pénalisé en donnant plus de visibilité à des sports qui auront, mieux que nous, su utiliser le moment pour recruter des nouveaux pratiquants. Il est vrai aussi que la météo de ce début d'année n'était pas particulièrement favorable...

#### Évolution des adhérents aux associations sportives

**France entière**, nous dénombrons **208 725 adhérents** à une associations sportive, soit 0,47 % de l'effectif global. Près de 1 licencié sur 2 a fait le choix d'adhérer à une association sportive. Ils étaient plus nombreux en 2023 (-2 714 adhérents).

Pour notre **ligue**, le ratio d'adhésion est de 0,63 %. Il est de 0,57 % pour notre **Comité Territorial** et, pour notre **club**, de 0,46 %. Nous avons ainsi rejoint le taux national, malgré la perte de 8 adhérents.

Notre club doit donc poursuivre ses efforts pour expliquer à nos usager l'importance capitale de l'adhésion à une association sportive et cette communication doit être l'affaire de tous, de l'AS d'abord, mais aussi de la direction du golf dans sa **politique de fidélisation** de sa clientèle (95 % de nos adhérents se réabonnent au club contre 89 % pour les non-adhérents).

Parce qu'adhérer, c'est participer au **dynamisme de notre Club** en contribuant à son développement. Parce que, grâce au soutien de ses adhérents, l'AS met en œuvre de **nombreuses actions & manifestations** pour tous dans divers domaines, pour le plaisir de tous ! Parce que **la convivialité** doit être une des priorités du club ! Que ce soit pour les seniors, les 20/50 ans, la section jeunes. Parce que L'AS permet à celles et ceux qui le souhaitent, une **pratique sportive du golf**. Parce que, pour les plus jeunes, **vivier de notre association**, l'AS contribue à l'éducation sportive golfique de

nos futurs talents ! Enfin parce que l'AS a aussi pour mission essentielle le **développement de la pratique du golf** sur son territoire !

## **1.2 Rapport d'activités de l'équipe fédérale messieurs**

[Rapport de Vincent SIMON : ]

### **Championnat de Ligue par Équipe DIV 2**

Joué en avril sur le golf de QUETIGNY, nous terminons à la 3<sup>ème</sup> place sur les 8 équipes engagées, après la première journée de qualification en STROKE PLAY et gagné notre match-play contre ROCHAT.

### **Compétitions par équipes aux épreuves fédérales 2024**

Joué en mai sur le golf de Pruneville, Il a été très difficile de réunir 6 joueurs sur les 4 jours de compétition,

Nous terminons à la 13<sup>ème</sup> place sur les 16 équipes engagées et avons perdu notre match-play contre Quetigny (3,5/1,5.

Nous retombons donc en Promotion...

### **Championnat de France 4<sup>ème</sup> DIVISION D MID-AMATEURS**

Joué en juin sur le golf de QUETIGNY.

Nous avons fini dernier lors du classement à l'issue des 2 premiers jours en stroke-play, sur les 16 équipes engagées.

Nos victoires en match-plays contre Ammerschwihr, nous a toutefois assuré de notre maintien en 4<sup>ème</sup> division.

### **Championnat de France Seniors 4<sup>ème</sup> Div par équipes**

Nous avons terminons à la 15<sup>ème</sup> place en raison du forfait de l'équipe du golf de d'Etiolles.

Nous parvenons cependant à nous maintenir en 4<sup>ème</sup> division grâce à notre victoire au match de barrage en battant le Golf de Maux qui présentait, sur papier, une équipe bien plus forte.

### **Championnat de match-play de la ligue 2024**

Nous terminons sur le podium, à la 3<sup>ème</sup> place sur les 9 équipes engagées.

Au final, nous pensons avoir fait au mieux au regard de nos moyens mais force est de constater que nous n'avons pas pu présenter les meilleures équipes pour tenir notre rang ou espérer de meilleures places sur le tableau des résultats.

### **1.3 Rapport d'activités de l'équipe fédérale dames**

[Rapport de Valérie GEAY : ]

Cotisantes à l'AS : 67 Femmes âgées de + de 25 ans

#### **SIX CUP**

Compétition réunissant 6 golfs (5 d'Alsace), chaque golf organise une rencontre (2 meilleurs bruts + 4 meilleurs nets retenus) :

- 18 Avril à Rouffach participantes : 11 joueuses de Rougemont
- 21 Mai Bouleaux : 8 participantes de Rougemont
- 11 Juin Ammerschwhir : 8 participantes de Rougemont
- 30 Août Hombourg: 6 participantes de Rougemont
- 19 Septembre Rougemont: 14 participantes de Rougemont (hausse + 2)
- 31 Août RHIN : 9 participantes de Rougemont

Constat : manque de compétitrices (difficile de performer car nous sommes peu à chaque fois , les autres clubs sont souvent + de 10...) mais à part à Hombourg, une participation en hausse cette année. Une belle 5ème place.

Une belle **compétition organisée le 2 juillet** avec l'aide des féminines du Mardi pour la six cup de ROUGEMONT ( un beau buffet tenue par nos amies du Mardis des féminines et merci pour l'aide à Yves ,Thomas, Patrick et Lionel pour l'organisation).

Organisation d'un **scramble avec les seniors** à Rougemont le 15 octobre, 10 participantes féminines.

#### **BILAN D'ACTIVITÉS 2024 ÉQUIPE FÉMININE ROUGEMONT**

• 5 entraînements avec deux intervenants extérieurs sur le chipping et sur le putting, et 3 entraînement avec Julien DEMANGET étaient au programme mais peu de disponibilités des dames et une météo contraignante ne nous ont pas permis de tous les réaliser.

• 8 Participantes : Myriam BOURRON, Noëlle KETTERLIN, Laure BISCHOFF, Camille BISCHOFF, Isabelle EIBEL, Hélène DEJEUX, Lina BURNET, Anna RODRIGUES et Valérie GEAY.. Deux petites jeunes sont venues aux entraînements cette année.

• 2 compétitions étaient prévues, nous n'avons pas pu participer qu'à une seule compétition en Avril, la compétition prévue en Mai inter région nous n'étions pas assez nombreuses pour nous inscrire ( 6 compétitrices) . D'autres compétitions féminines ne nous sont plus possibles car elle sont devenues nationales, les déplacement seraient trop lointains et surtout sur 3 jours de compétiions et un jour de reconnaissance...

**CHAMPIONNAT DE LIGUE PROMOTION** le 27/28 Avril 2024 au GOLF de Besançon.

4 joueuses (Hélène DEJEUX, Noëlle KETTERLIN, Laure BISCHOFF et Valérie GEAY), nous terminons 3ème sur 10 équipes le premier jour en Stroke play. Le dimanche fut malheureusement annulé à cause des pluies diluviennes... Les deux premières montaient en 1ère division : **Nous restons en Promotion !**

## **1.4 Rapport d'activités de le section seniors**

[Intervenant : Francis DOERENBECHER]

### **Séjour aux Canaries** -Lanzarote Fin Mars

Organisée par Christine DOERENBECHER et Jean-Marie BARRET pour la partie tourisme. 22 personnes dont 20 golfeurs ont participé à ce séjour. Deux parcours pour le golf Lanzarote golf et Costa Téguise golf et un tourisme très dépaysant.

### **Animations Mercredis Séniors**

Au courant de l'année, 40 joueurs différents ont participé à ces animations, avec des moyennes de 20 si la météo était bonne.

La prime de l'assiduité revient, pour les dames, à Martine BOETSCH-JEDELÉ et, pour les hommes, à Jean-Marie BARRET,

Je remercie tout particulièrement Jean Marie BARRET et Guy WOLFINGER pour l'encadrement de ces journées en mon absence.

Le nouvel horaire de départ, 9 h 30, et la formule de «mini» shot-gun proposée par Lionel BURNET, nous a permis de nous retrouver à table pour partager le menu du jour, l'ambiance a toujours été très conviviale.

### **Grands Prix**

3 Grands Prix ont été joués. Stabelford permettant à tous d'ajuster son index et de concourir pour le Ringerscore (meilleur score par trou sur les trois tours) . Sur les 32 participants au Ringerscore, chez les messieurs par Jean-Marc HUTTER I emporte en brut et Yves GISSINGER en Net. Pour les dames, Maryse SUTTER remporte le Brut et Christine DOERENBECHER le Net.

Merci à Guy WOLFINGER pour son tableau de synthèse du Ringerscore.

240 € de bons d'achats au pro-shop ont été distribués à l'occasion des Grands Prix.

**CASEM** ( responsables Francis DOERENBECHER, Marc GOULESQUE)

Dans la Poule Sud, **Rougemont finit sur le podium à la 3ème place**. Donc un résultat en léger progrès. Nous terminons à 4 points du second les Bouleaux.

40 joueurs ont participé aux 5 rencontres en scramble. Merci à eux.

Finale serrée entre Le Kempferhof et La Wantzenau. La Wantzenau a gagné au tapis vert car un des joueurs du Kempferhof n'avait pas participé aux poules qualificatives.

### **Trophée Formigolf**

Il s'est joué à la Wantzenau le Vendredi 27 Septembre par une météo orageuse et fraîche..

La sélection des joueurs de Rougemont s'est faite sur 3 Grands Prix. Pour les messieurs, ce furent Jean Marc HUTTER et Yves GISSINGER et pour les dames Chantal CARMIGNON et Christine DOERENBECHER.

Le tirage au sort des prix ne nous a pas été favorable. Dommage !

Mais très belle organisation par Formigolf et La Wantzenau,

### **Scramble Séniors Féminines.**

Participation en baisse cette année : seulement 24 participants, mais bonne ambiance avec au trou 9 , un buffet concocté par nos féminines. Succès haut la main de la paire Valérie GEAY / Marc GOULESQUE,

10 bons d'achats de 20 € ont été offerts par l'AS.

**GSA** ( responsables : Yves GISSINGER et Roland GEYER)

Une fois de plus, nous terminons **4ème** avec un score de 989 points alors que le premier, Ammerschwih, marque 1082 points ; Donc ce n'est pas si mal.

Nous avons passé de bons moments sur les greens, l'ambiance est toujours très conviviale, je ne comprends pas le manque d'intérêt pour cette compétition.

Si nous étions un peu plus nombreux, nous pourrions facilement rivaliser avec les premiers.

Il serait pertinent de partager les dates et les résultats des compétitions à l'avenir sur les réseaux sociaux. Je vais créer un compte Whats App, cela facilitera la communication et suscitera peut-être plus d'enthousiasme.

Le tarif des compétitions passera de 60 à 65 € en 2025, puis 67 € en 2026.

Je remercie tous les participants et j'ai hâte de vous retrouver en pleine forme rapidement.

### **1.5 Rapport d'activités de le section des féminines**

[Intervenant : Martine CROS]

Les Féminines de Rougemont se sont régulièrement retrouvées le mardi matin malgré la météo pas trop clémente, surtout en début de saison.

Mesdames venez nous rejoindre nombreuses pour la nouvelle saison.

Un moment de partage golfique, de petits challenges, pour préparer, pour celles qui le souhaitent les compétitions de la « Sixcup ».

Notre capitaine Valérie sera ravie de nous accompagner, nous stimuler, pour PARTICIPER.

J'espère que nous serons nombreuses l'année prochaine pour défendre les couleurs de Rougemont.

Venez quel que soit votre index, ces compétitions vous permettront de jouer sur 6 parcours différents et de rencontrer les Féminines de notre région.

### **1.6 Rapport d'activités des compétitions de l'AS**

[Intervenant : Martine CROS]

L'association a pris en charge l'organisation de la traditionnelle **Compétition d'ouverture** le 21 avril 2024 en présence de 92 joueurs.

Nous avons pu compter sur le restaurant « Sur le Green », le Pro-shop, Julien DEMANGET, le Crédit Mutuel de Masevaux et l'Agence Optiq 2000 de Masevaux pour récompenser les meilleures performances et offrir des jolis lots, par tirage au sort, à de nombreux participants.

Nous avons reçus nos amis belges le week-end de la pentecôte à l'occasion de notre **championnat annuel des 2 Rougemont**. De l'avis de tous les participants, nous avons su rendre à nos invités l'accueil qu'ils nous avaient réservé à Namur en profitant d'un épisode ensoleillé ! L'histoire de notre jumelage retiendra que nous avons remporté l'épreuve dominicale.

Comme l'an passé, nous avons organisé une compétition de mi-saison en nous inscrivant, grâce au soutien financier de l'entreprise Didier Distribution, à la **grande semaine de Rougemont**.

Notre **Compétition gourmande** a pour sa part répondu à toutes nos attentes, tant en nombre de participants qu'en niveau de satisfaction de nos 92 participants.

Enfin, 60 joueurs et joueuses ont participé à notre **compétition de clôture de saison** dans la bonne humeur et, là encore, sous une météo clémente.

Tous ces événements ont pu se tenir grâce à l'engagement de nos membres bénévoles qui n'hésitent à prendre sur leurs temps de loisirs, pour mener des actions au profit de tous. Leur soutien est capital. Je tiens donc, une nouvelle fois, à les remercier vivement et chaleureusement pour leurs implications, leurs disponibilités, leurs grandes générosités. Pour leur témoigner de notre reconnaissance, nous les ferons participer dorénavant aux tirages au sort des lots à l'issue de nos rencontres sportives !

## **1.7 Rapport d'activités de l'école de golf**

[Intervenant : Julien DEMANGET]

### **RÉSULTATS SPORTIFS 2024 ET DIAGNOSTIC**

Pour cette saison 2024, deux joueurs ont évolué à un niveau régional et international. Fadi BURNET (U18) et Alan CEVIRGEN (U14) se qualifient aux Championnats de France (objectif numéro 1 de nos jeunes) grâce à leurs bonnes places au ranking amateur.

**Alan CEVIRGEN** (Benjamin 2) / index - 2,0) Ranking : 272eme.

Classé dans le Pôle Elite

Signature "Projet" Sportif 2020-2024 Ligue BFC

4e fois Sportif de Haut Niveau depuis le 11/2021

Fait partie de l'équipe de France

- GPA Golf de Moliets : 72<sup>ème</sup>
- GPA Golf de Chiberta : 8<sup>ème</sup>
- GPJM Internationaux Golf de Chantilly : 30<sup>ème</sup>
- GPJM Golf de la Boulie : 8<sup>ème</sup>

- GPA Golf de Saint Clair : 21<sup>ème</sup>
- Omnium Golf de Prunevelle : 7<sup>ème</sup>
- GPA Golf de Besançon : 10<sup>ème</sup>
- Compétition JCS CONSE ET HAENGGI Golf de Rougemont : 1<sup>er</sup>
- GPA Strasbourg : 11<sup>ème</sup>
- Belgique Golf de Waterloo : 19<sup>ème</sup>
- Compétition Coupe du pro Golf de Rougemont : 1<sup>er</sup>
- Compétition Adam Boisson Golf de Rougemont : 1<sup>er</sup>
- Compétition Black store et Crédit Mutuel Golf de Rougemont : 1<sup>er</sup>
- "Course au drapeau" Golf de Rougemont : 3<sup>ème</sup>
- GPJM Golf d'Evian : 9<sup>ème</sup>
- Grand prix Golf de Rougemont : 1<sup>er</sup>
- GPA Golf Les Bouleaux à Wittelsheim : 1<sup>er</sup>
- GPA Golf d'Albon : 4<sup>ème</sup>
- GPA Chassagne : 10<sup>ème</sup>
- GPA Golf de Valescure : 24<sup>ème</sup>

**Fadi BURNET** (U18) première série fédérale/ index 3,9) Ranking : 733<sup>ème</sup>

- Grand prix Quetigny : 10<sup>ème</sup>
- Grand prix Roncemay : 2<sup>ème</sup>
- Grand prix ds Bouleaux : 10<sup>ème</sup> Grand prix d' Albon : 13<sup>ème</sup>
- Championnat de France: 26<sup>ème</sup>
- Participation à la Biarritz Cup qui regroupe les 300 meilleurs joueurs Français

### **Challenge des écoles de Golf**

La FFG et la Ligue organisent et proposent un championnat multi- départemental intitulé «Challenge des écoles de Golf» pour toutes les catégories (index supérieurs à 21). Une série de 7 compétitions programmées, sur chacun des golfs participants, entre le mois de Septembre et le mois de novembre 2024 permettra à nos élèves d'atteindre un premier classement sous forme d'index et de marquer des points pour le Club.

Notre club à eu la joie cette année de terminer **3<sup>ème</sup> du challenge des écoles de Golf** et d'être ainsi qualifié pour la grande Finale qui a eu lieu à Chalon-sur-Saône le 28 Août.

Cette superbe performance est le fruit de la politique sportive que nous avons su insuffler depuis ces 3 dernières années ainsi qu'à la participation active de nos jeunes lors des différents challenges mais aussi aux compétitions en général.



## Junior Séries

En parallèle nous avons organisé une série de 5 compétitions, sur notre terrain, nommée le «Junior Séries » qui, sponsorisée par la FFG, a connu un beau succès avec la participation d'au moins une douzaine de nos jeunes à chacun des évènements.

### **OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET SPORTIF :**

Au niveau de notre Club, l'objectif principal pour cette année 2025 réside toujours dans la **détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes aux Championnats départementaux, régionaux et nationaux.**

Pour cela, des stages préparatoires et des regroupements départementaux sont proposés aux jeunes des écoles de golf concernés par ces actions.

Un groupe «élite» à été mis en place avec pour but d'approfondir l'entraînement avec une série de 8 coachings tout au long de la saison et l'intervention d'un coach sportif Léo DUVERNAY.

Les jeunes ont aussi pu bénéficier, comme l'ensemble des équipes fédérales, de l'intervention de Rudy OLMOS, spécialiste du putting ainsi que de Renaud GRIS, coach de l'équipe de France de petit jeu.

Ces regroupements ont comme objectif le perfectionnement du Golf dans tous ses aspects comme la technique, le physique, le matériel, le comportement, le mental, le développement de soi, l'étiquette, et l'évolution en groupe. Le but principal est de préparer nos jeunes pour intégrer le Golf de haut niveau auprès de la Ligue Bourgogne-France Comté et de les préparer chaque année pour le Championnat de France des Jeunes. Il est aussi primordial que nos jeunes s'amuse et prennent du plaisir, quel que soit leur niveau, lors de leur venue au Club au travers des différents évènements sportifs que nous proposerons (cours, compétitions juniors et adultes).

Notre second objectif est **le développement de l'effectif de notre école de golf.**

Pour poursuivre l'évolution régulière de notre effectif nous participons à des manifestations extérieures ou organisons des journées de découverte de notre sport à Rougemont le Château.

Nous sommes, depuis 2021, aux côtés de l'aire urbaine de Belfort - Montbéliard - Héricourt, pour proposer aux enfants et à leurs parents de découvrir le golf comme discipline sportive à l'occasion de l'évènement **SPORTISSIMO**, L'entrée au salon, comme l'ensemble des activités, est totalement libre et gratuite pour tous les visiteurs. Pour la 27ème édition, le 7 & 8 septembre 2024 se sont près de 9500 personnes qui sont venus s'essayer le temps d'un week-end à différentes pratiques sportives sur le salon. Plus de 150 enfants sont passés sur notre stand.

**Bougeaulac**, l'autre grande fête du sport initialement prévue le 4 mai à laquelle nous sommes désormais associés sur le Territoire de Belfort a été annulée en raison des conditions météorologiques.

Nous avons, en cette année 2024, participé pour la première fois à la **Fête des Sports et des Loisirs de Masevaux** qui, elle aussi, permet au public de découvrir

gratuitement les activités proposées par les clubs de Sport de la Vallée de la Doller. Plus de 80 enfants ont pu s'initier à la pratique du golf sur la structure gonflable que la Ligue nous a confiée. Nous noterons avec satisfaction que le golf de Rougemont le Château fait désormais partie intégrante de l'offre sportive de la ville de Masevaux !

Nous avons également participé aux journées sportives mises en œuvre par l'AOS de la Vallée de la Doller dans le cadre de la **campagne d'information pré-olympiques** en initiant près de 500 enfants à la pratique du golf.

Enfin, soucieuse de proposer une pratique inclusive et notamment d'ouvrir plus largement la pratique du golf aux enfants en situation de handicap, notre association a offert à une vingtaine d'enfants de l'**institut Perdrizet médico-éducatif de Giromagny**, des séances de découvertes du golf.

Même si nous ne sommes pas encore en mesure d'apprécier aujourd'hui les retours ou retombées de ces actions en terme d'effectif (2 enfants ont rejoint notre école), nous pensons être précisément dans notre rôle de promotion du golf auprès des jeunes et/ou de leurs parents ou éducateurs. Elles nous permettent, de toute évidence, de nous faire connaître et nous conduisent à de nouveaux projets, par exemple celui que nous mettrons en œuvre en 2025 avec les établissements scolaires de l'AOS de la Vallée de la Doller qui viendront en bus, dans le courant du printemps prochain, à raison de 3 séances par élève, pour les 27 classes et leurs 252 élèves !

## **1.8 Rapport d'activités partenariales**

[Intervenant : Jean-Philippe BOLLECKER]

Vous savez qu'une grande partie des activités que nous venons de vous présenter n'ont pu être réalisées qu'avec le soutien de nos généreux donateurs. Nous les remercions vivement et chaleureusement, en votre nom et au nom de tous les golfeurs et golfeuses qui participent à nos événements. Leur appui est inestimable pour une association comme la nôtre qui ne peut compter, pour l'essentiel, que sur les cotisations versées par ses adhérents et la dotation annuelle de la direction.

Nous sommes parvenus, au cours de l'année 2024, à recueillir plusieurs dons pour une valeur totale de 5.200 euros. Ces dons ont fait l'objet de la délivrance d'un justificatif fiscal qui accordera aux entreprises donatrices une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant du don effectué en numéraire (il est de 66 % pour les particuliers).

Enfin nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu obtenir, pour la deuxième fois de son histoire, une subvention de 1500 euros de la Commission permanente du Conseil départemental du département du Territoire de Belfort dans le cadre de notre politique sportive et du développement de la pratique du golf auprès des enfants et des établissements scolaires.

## **2. Vote du quitus sur le rapport moral et les rapports d'activités**

[Intervenant : Yves ORLANDI]

L'ensemble des rapports qui viennent de vous être présentés vous rendent compte fidèlement des différentes actions nous avons réalisées au cours de l'année, dans le

cadre de nos statuts et selon les différentes orientations politiques votées par notre Assemblée.

Le quitus que je vais maintenant solliciter est un vote de confiance de l'assemblée générale qui vise à valider la gestion que son conseil d'administration a réalisé en son nom.

Je vous rappelle, avant de passer au vote, que l'article 11 de nos statuts précisent que les décisions de l'assemblée générale sont normalement acquises par un vote à main levée. Toutefois, sur demande du président ou d'au moins d'un quart des membres présents, l'assemblée peut décider de procéder à un vote à bulletin secret.

<b>[Résolution 1]:</b>	<b>Le rapport moral est adopté à l'unanimité.</b>
------------------------	---

### 3. Rapport financier du Trésorier

[Intervenant : Marc BISCHOFF]

#### Au chapitre des recettes :

Cotisations des adhérents	9 800,00 €
Participation financière de la SA	6 000,00 €
Droits de jeux	15 790,00 €
Dons et subventions	5 200,00 €
Vente de prestations	1 590,00 €
Revente de produits	305,00 €
École de golf	4 810,00 €

Nos 196 adhérents nous ont versés leurs cotisations de 50€ en 2023 (9 800,00 €). Rappel : les enfants de moins de 19 ans sont adhérents à titre gratuit de notre Association.

La participation de la SA (6 000,00 €) correspond aux contributions financières de la société aux activités de l'association favorisant les objectifs commerciaux de la société. Elle est fixée chaque année d'un commun accord, par avenant.

Pour la première fois cette année, nous retrouvons dans la rubrique droits de jeux (15 700,00 €) l'ensemble des droits de jeux encaissés par l'Association à l'occasion de ses propres compétitions mais aussi de les autres compétitions que notre Association organise sur Rougemont Le Château (GSA, CASEM, SIX CUP, TROPHÉE D'ALSACE,...). Ces derniers droit de jeux nous permettent de reverser au golf les greens fees des joueurs extérieurs et de supporter les dépenses de restauration, conformément aux règles de fonctionnement définies par les comités sportifs de chacune de ces compétitions.

Nous retrouvons, dans la rubrique dons et subventions (5 200,00 €), les montants que nous avons perçus des entreprises pour doter plus richement les compétitions organisées par l'AS.

Nous avons, dans la rubrique « Revente de produits » le produit de nos ventes de pots de miel. La rubrique « Vente de prestations » recouvre les recettes provenant de la vente de services ou de prestations fournis par l'association (1 590.00 €), comme les stages de putting ou d'approche organisés à l'occasion de la venue des experts qui accompagnent nos équipes fédérales, ou encore les séances de découverte du golf organisées au profit des écoles de la Vallée de la Doller.

**Nouveauté :** Vous découvrez, pour la première fois, la ligne « École de golf ». Cela tient au fait que, en plein accord avec notre enseignant et la Direction du Golf, notre association reprend en direct la gestion de son école, gestion qui était jusqu'à présent déléguée à Julien DEMANGET. Les frais d'inscription à l'école sont donc directement perçus par notre association qui rémunère Julien sur production d'une facture mensuelle et le golf pour la consommation des balles de practice. Ce changement nous a été rendu nécessaire en raison des partenariats mis en place avec les établissements scolaires.

<b>RECETTES EXCEPTIONNELLES</b>	
Subvention du Département du Territoire de Belfort	1 500,00 €
Cotisation finale CASEM	150,00 €
Comité Territorial nord Franche-Comté	400,00 €

## **TOTAL RECETTES**

**45 545,00 €**

Pour clore le chapitre des recettes (45 545,00 €) nous soulignerons la subvention qui nous a été accordée par le Département du Territoire de Belfort pour la deuxième année consécutive et la dotation du Comité Territorial pour l'organisation pour l'organisation de la finale du challenge des écoles de golf sur notre terrain.

## **Au chapitre des dépenses :**

Achat de prestations de service	340,00 €
Achat de biens et matériels	130,80 €
Compétitions fédérales	
Droits de jeux FFG	1 760,00 €
Frais de déplacement	3 691,30 €

Compétitions régionales	
Greens fees extérieurs	2 945,00 €
Greens fees Rougemont Le Château	6 800,00 €
Frais de restauration	7 952,49 €
Lots et trophées	346,75 €
Compétitions AS	
Greens fees Rougemont Le Château	0,00 €
Frais de restaurations	2 142,58 €
Lots et trophées	849,00 €
Semaine de Rougemont	
Frais de restaurations	736,00 €
Lots et trophées	2 264,00 €
Enseignement sportif	
Prestations des formateurs	9 366,00 €
Sceaux de balles d'entraînement	1 680,00 €
Achats de produits pour revente (miel)	0,00 €
Redevances fédérales, territoriales et régionales	730,00 €
Vie du club	562,50 €
Coûts de fonctionnement (assurance, frais divers)	1 050,20 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>43 346,62 €</b>

Le seul achat de prestations de service concerne, cette année, le prix de la visite guidée de Belfort que nous avons offert à nos amis belges à l'occasion de notre championnat annuel (340 €).

Nous avons fait l'acquisition d'un «Roll up» pour donner de la visibilité à notre Association dans nos actions extérieures et/ou à l'occasion de nos événements et manifestations. Nous avons également acheté un TPE mobile pour encaisser directement les droits de jeux nous revenant et éviter de devoir passer par la caisse du pro-shop.

Dans la ligne « Compétitions fédérales » nous comptabilisons le montant des droits de jeux fédéraux et le défraiement des joueurs pour leurs déplacements (5 451,30 €).

Sous la rubrique « Compétitions régionales » nous avons détaillé les droits de jeux payés au clubs extérieurs de ceux reversés à notre club lorsque les compétitions se déroulent chez nous.

Les frais de restaurations correspondent aux repas proposés à nos joueurs et visiteurs. Il s'agit d'un jeu d'écriture comptable, puisque nous encaissons la totalité des droits de jeux des compétiteurs (voir la ligne correspondante au niveau des recettes).

La rubrique « Lots et récompenses » regroupe les dépenses liées à la récompense des meilleures performances, en application des règles fixées par les comités.

Nous retrouvons dans la rubrique « semaine de Rougemont » la compétition de Didier Distribution entièrement prise en charge par l'Association Sportive et l'entreprise partenaire (frais de repas et dotation sportive).

La rubrique « Enseignement sportif » comprend la rémunération de notre enseignant pour la formation des équipes fédérales et nos jeunes espoirs ainsi que la prestation des intervenants extérieurs (un spécialiste du putting, un spécialiste du long drive). Nous y retrouvons également, la facture produite par le club pour la mise à disposition de sceaux de balles pour les entraînements des équipes et notre école de golf.

Nous n'avons pas, cette année, racheté la production de notre apiculteur, faute de miel (conditions météorologiques défavorables).

« Les redevances fédérales » sont les cotisations que notre club verse à la Fédération, la ligue, le comité territorial et les comités sportifs des compétitions GSA et CASEM.

Enfin les dépenses de fonctionnement couvrent notre assurance associative, les cotisations fédérales et de ligues, les frais de bancaires, les frais de réception ou de bureau.

Résultat d'exploitation : Au final, le résultat provisoire de l'exercice, arrêté à la date de ce jour, ressort à **+ 2 198,38 €**. Toutes nos dépenses ont été comptabilisées à l'exception des frais liés à l'organisation de l'Assemblée de ce jour.

Nous déciderons de l'affectation de ce solde créditeur après l'obtention du quitus financier...

#### **4. Rapport du réviseur aux comptes**

[Intervenant : Philippe SCHWEBLIN]

En l'absence de Philippe SCHWEBELIN, excusé, le rapport du réviseur aux comptes et lu par Fabienne ORLANDI.

*« Mandaté par l'assemblée générale des membres en tant que réviseur des comptes de l'association, j'ai été en mesure d'exercer cette mission de contrôle le lundi 9 décembre 2024 au vu des documents présentés par Yves ORLANDI.*

*Cet examen m'a conduit à exprimer les conclusions suivantes :*

##### *1. Tenue des comptes :*

*Bien que l'exercice ne soit pas clos, les comptes de l'année 2024 étaient déjà dressés et pratiquement arrêtés. Seuls les derniers éléments portant sur des échanges comptables entre la SA du Golf et l'Association Sportive et les frais liés à l'assemblée générale qui se tiendra le 13 décembre restaient à enregistrer.*

*Comme pour l'exercice précédent, la comptabilité des recettes et dépenses est tenue d'une façon bien détaillée permettant de se reporter facilement aux pièces justificatives (factures, extraits bancaires). La forme adoptée convient bien à la gestion de la trésorerie de l'association.*

*Les frais de représentation et de déplacement du conseil d'administration correspondent aux réunions tenues au cours de l'exercice et leur montant correspond aux pièces justificatives produites.*

*Les remboursements de frais aux participants des compétitions fédérales sont justifiés par des décisions conformes du conseil d'administration*

## *2. Gestion des recettes et dépenses en 2024*

*La gestion de l'encaissement des cotisations du côté de la SA du Golf et le reversement effectué à l'association a permis de constater pour 2024 une bonne corrélation de leurs comptes respectifs. Le montant encaissé de 9 750 € qui correspond à 195 cotisants reste cependant inférieur au budget qui était de 11 000 € soit 220 cotisations. Il convient de rappeler aux membres du club que les licences délivrées par la FFG supposent qu'ils adhèrent à l'association sportive du club de Rougemont comme le prévoit la loi sur le sport.*

*Le montant global des recettes de 45 495 € est supérieur au budget qui était de 41 000 € en raison de l'intégration des recettes de l'école de golf qui était en 2023 comptabilisées par Julien.*

*Le montant des recettes est presque identique aux recettes de 2023 qui étaient de 45 811 €, car malgré l'apport de 4 810 € de l'école de golf et 1 590 € de vente de prestations, les recettes de droits de jeu de 20 000 € prévues au budget n'ont été réalisées qu'à hauteur de 15 790 €. Ce manque de recettes s'accompagne bien sûr de dépenses réduites de green fees et de restauration.*

*En définitive, le montant des dépenses de 2024 soit 43 346.62 €, malgré une augmentation significative des dépenses d'enseignement sportif reste inférieur au montant de 2023 soit 44 461.78 € et permet à l'association de dégager un excédent de 2 198.38 € en 2024 alors qu'il n'était que de 1 349.22 € en 2023, ce qui peut être considéré comme un résultat favorable.*

## *3. Budget de l'exercice 2025*

*Le budget 2025 montre que l'association sportive continuera de développer ses activités pour les jeunes golfeurs en augmentant le budget de l'école des jeunes de 3 000 € et poursuit son effort pour la formation sportive en augmentant le budget de 5 000 €.*

## *4. Assemblée générale*

*L'organisation de l'assemblée générale à la fin de l'exercice en cours permet de régler de manière simple la question des membres participant à l'approbation des rapports d'activité et des comptes de la saison passée et des membres habilités à se prononcer sur le programme et le budget de la saison suivante*

*J'ai noté que l'Association Sportive avait l'intention de procéder elle-même à l'encaissement des cotisations à partir du prochain exercice.*

*Cette décision comporte plusieurs avantages :*

- *L'association sportive disposera désormais de toute la trésorerie constituée par le montant des cotisations encaissées, sans attendre son reversement par la SA du Golf après avoir effectué un rapprochement souvent laborieux entre les cotisations encaissées par la SA pour le compte de l'AS et la liste des membres de l'AS à jour de leur cotisation.*

- *L'AS qui se charge de l'encaissement des cotisations aura désormais la maîtrise des rappels à adresser aux retardataires et la possibilité, par une décision du conseil d'administration, de radier les mauvais payeurs impénitents afin qu'ils ne bénéficient plus de façon indue des avantages réservés aux membres de l'AS*

*En revanche, l'encaissement direct des cotisations exigera du trésorier des travaux supplémentaires et peut produire un résultat moins favorable que la semi-automatisme de leur règlement avec le coût de l'abonnement facturé par la SA. Une bonne communication des missions de l'AS et des avantages procurés à ses membres sera nécessaire pour maintenir et si possible augmenter le bon niveau des participations à l'AS des membres du Club.*

*Enfin, je confirme, comme je l'avais précisé lors de l'assemblée générale de décembre 2023, que je ne souhaitais pas reconduire le mandat que vous m'avez confié pour le prochain exercice, en raison de mon grand âge et de la nécessité de consacrer plus de disponibilité à ma vie familiale. Je vous remercie, par conséquent de confier cette mission à un autre membre de l'association sportive pour la prochaine pour l'année 2025. Je pourrai, s'il le souhaite, lui faire part des questions qui se sont posées au cours des années où j'ai exercé cette fonction de révision des comptes de l'association.*

*Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée.*

*Fait à Rougemont le Château, le 10 décembre 202*

*Philippe Schweblin »*

## **5. Vote du quitus financier**

La loi de 1901 ne prévoit pas la notion de **quitus**.

Ce sont donc les **statuts** de l'association qui prévoit généralement une telle disposition. Les nôtres sont muets sur le sujet.

Le plus souvent, les quitus moral et financier sont alors votés lors de l'**Assemblée générale** par les membres.

En pratique, le **quitus moral** a trait à l'activité de l'association, alors que le **quitus financier** vise la gestion, en particulier financière, de l'association.

Par ailleurs, lorsque les membres **ne donnent pas quitus** moral au Président et/ou financier au Trésorier, seuls les statuts ou le règlement intérieur peuvent en prévoir les **conséquences**.



Face au silence de nos statuts, je considère que si le si le quitus financier ne devait pas être adopté par l'Assemblée, cela entraînerait ipso facto la **révocation** du Conseil d'administration à l'issue de nos travaux du jour.

L'approbation du quitus financier est sollicité par le président de séance par un vote à main levée.

<b>[Résolution 2] :</b>	<b>L'assemblée donne quitus, à main levée et à l'unanimité, au Trésorier pour sa gestion comptable au cours de l'exercice 2024.</b>
-------------------------	---

## **6. Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation**

Le Conseil d'Administration vous propose donc de reporter l'intégralité du solde créditeur (**2 198,38 €**) en section de fonctionnement (report à nouveau), pour couvrir nos dépenses à venir.

La résolution suivante est sollicitée par le président de séance par un vote à main levée.

<b>[Résolution 3] :</b>	<b>L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, d'affecter l'intégralité des sommes disponibles sur notre compte bancaire , notre livret et notre caisse, en section de fonctionnement (report à nouveau).</b>
-------------------------	---

## **7. Présentation du budget prévisionnel**

[Intervenant : Yves ORLANDI]

### **7.1 Nos actions en direction des jeunes**

Nous resterons aux côtés de Julien, notre enseignant PGA, pour l'assister lors de chacune de ses séances de formation dispensées dans le cadre de notre École de jeunes et participeront, ainsi que nous avons commencé à le faire en 2022, au challenge des écoles de golf organisé par le Comité Territorial.

En complément de son objectif statutaire qui est de promouvoir et de développer la pratique du golf dans le département du Territoire de Belfort et les départements voisins, notamment en organisant une école de golf pour les enfants, l'Association Golfique et Sportive de Rougemont le Château entend poursuivre la réalisation d'un vrai projet sportif pour ses jeunes au cours des 2 prochaines années.

Ce projet repose, pour l'essentiel, sur les recommandations de la Fédération Française de Golf. Les actions que nous voulons mener porteront sur

- L'information
- Le jeu

- Le coaching
- La préparation mentale et physique
- Les cours individuels

Le public concerné est celui qui révèle son intérêt pour la pratique « sportive » dans les écoles de golf labellisées. Ces enfants sont ceux dont la pratique du golf est plus importante que le seul temps d'école de golf.

Nous ambitionnons de présenter des enfants de notre école aux prochains grands prix jeunes et au championnat de France.

Notre club poursuivra enfin aussi ses actions au profits des jeunes en proposant des initiations à la pratique du golf aux élèves, dans le cadre scolaire ou en dehors, ou en participant à manifestations **Sportissimo Bougeaulac** du Territoire de Belfort et à la **fête des sports et des loisirs** de Masevaux.

Enfin, pour fidéliser les plus grands de nos jeunes joueurs qui ne seraient rentrés dans la filière sportive et éviter un possible abandon de la pratique du golf, nous rappellerons à que notre Golf à adhérer au dispositif mis en place par le FFG, le **Junior Pass ffgolf**. Ce Pass, créé en 2023, a pour objectif de permettre aux jeunes de jouer gratuitement (sous certaines conditions) dans les golfs partenaires du dispositif. Ils peuvent ainsi jouer sur les golfs alsaciens des Bouleaux, du Rhin et d'Ammerschwihl ainsi que sur les autres golfs du Doubs (Besançon, Bournel e Pruneville).

## **7.2 Nos actions en direction des équipes fédérales**

Nous continuerons de les soutenir financièrement et sportivement afin de les amener à mieux figurer encore dans le tableau des résultats et porter plus haut les couleurs du club.

L'ensemble des équipes pourra, en début de saison prochaine, bénéficier de l'apport d'expériences de deux spécialistes, l'un du putting, l'autre sur le petit jeu, aux côtés de notre enseignant professionnel. Nous veillerons à doter nos équipes d'effets vestimentaires marqués de nos couleurs, si nous parvenons à trouver de nouveaux généreux partenaires.

## **7.3 Nos actions en direction des équipes régionales**

L'association se met à la disposition des responsables des équipes régionales (CASEM, AFC, SIX CUP, Trophée d'Alsace) pour recruter le nombre de joueuses et joueurs nécessaire et leur proposer des cours collectifs afin de mieux les préparer aux compétitions.

Pour 2025, nous nous efforcerons de mieux figurer dans les tableaux de classement en fin d'année en présentant des équipes complètes à chacune de ces compétitions.

## **7.4 Nos actions en direction de l'ensemble de nos adhérents**

Après le Portugal, l'Espagne, les Baléares, la Sicile et Lanzarote , la section seniors organise au printemps un **séjour de golf** dans le sud du Portugal.

Les **greens fridays** seront reprogrammés tous les vendredis de la période estivale, de début juin à la mi-août.

## 7.5 Nos actions en direction de tous les usagers du golf

### **Pour un golf engagé en matière de biodiversité et dans la transition écologique**

Nous rappellerons à direction du Golf notre souhait de mettre en place, à ses côtés, une **commission terrain & biodiversité**, dès que possible.

Après l'installation de premières **ruches** sur le golf en 2023 pour poursuivrons nos actions dans ce domaine, en nous appuyant sur la collaboration de notre apiculteur exploitant actuel, Mathieu PEREZ.

Pour participer au reboisement attendu de notre terrain de golf, nous proposerons à la direction la plantation, financée par nos soins, de **pommiers d'Alsace** afin de produire, à terme, du **jus de pomme**, pour notre propre consommation (école de golf et compétitions AS) et pour la vente à nos adhérents et autres usagers.

### **Parakids Golf**

Soucieuse de proposer une pratique inclusive et notamment d'ouvrir plus largement la pratique du golf aux enfants en situation de handicap, notre association maintiendra, en 2025, son offre d'adhésion au dispositif **Parakids Golf** mis en œuvre par la Fédération Française de Golf.

## 7.6 Nos actions en direction de nos instances sportives

Les clubs sportifs comme le notre jouent un rôle vital dans la promotion de la santé, du bien-être, et de l'intégration sociale à travers le sport loisir ou de compétition. Pour maximiser les avantages de notre association sportive, l'affiliation à une fédération telle que FFG n'est pas suffisante, il est nécessaire de s'impliquer davantage pour favoriser la coopération, la mutualisation, et les échanges entre les clubs affiliés en renforçant ainsi le tissu social au sein de notre communauté.

C'est l'ambition politique de notre club et nous sommes fiers et heureux, à ce titre, de la nomination de Valérie GEAY au sein du comité directeur de la Ligue de Golf de Bourgogne Franche-Comté. Elle rejoint ainsi Yves BEURRIER, membre de notre association et Président Fondateur de l'A.S. Orange *Golf* Entreprise Bourgogne Franche-Comté. Nous sommes également très honorés de compter parmi les nôtres, Jean-Philippe BOLLECKER, le nouveau Président du Comité Territorial de golf nord Franche-Comté !

Notre golf n'aura jamais, je crois, été aussi bien représenté au sein de nos instances décisionnelles régionales. C'est de bonne politique, assurément. Notre présence et notre implication au sein de la Ligue nous permettra de disposer des éléments d'information utiles au développement de notre club et nous donnera les moyens de peser, si besoin, sur les choix d'orientation et/ou les décisions de cette instance.

Mais, parce que ces engagements nous prendront du temps et de l'énergie, nous aurons probablement besoin de renforcer notre propre conseil d'administration en faisant appel à toutes les bonnes volontés pour, en plus de nos activités ordinaires de club, assumer notre nouveau rôle au sein de ces instances.

Pour conduire l'ensemble de ces projets, nous avons besoin de disposer du **budget prévisionnel** suivant :

<b>AGSRC Golf de Rougemont le Château</b>	<b>Prévisionnel 2025</b>
<b>RECETTES</b>	
Cotisations des adhérents	11 000,00 €
Participation de la SA - compétitions fédérales	6 000,00 €
Droits de jeux compétitions AS	20 000,00 €
Dons et subventions	5 000,00 €
Vente de stage de formation	1 000,00 €
École de golf	7 000,00 €
<b>Total Recettes</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Section équipes fédérales Dames et Messieurs	10 000,00 €
École des jeunes	5 000,00 €
Section Compétitions Régionales	16 000,00 €
Compétitions AS	6 000,00 €
Formation sportive	8 000,00 €
Section vie du club	1 000,00 €
Championnat des Rougemont	- €
Actions pour la biodiversité	1 500,00 €
Redevances diverses	500,00 €
Assurances RC Associative	500,00 €
Frais de bureau et de fournitures	300,00 €
Petits matériels et équipements	1 000,00 €
Frais bancaires	85,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>49 885,00 €</b>
<b>SOLDE DE GESTION</b>	<b>115,00 €</b>

## 8. Vote sur le montant de la cotisation 2025

Sur recommandation de notre Trésorier, le Conseil d'Administration vous propose, compte tenu de nos résultats antérieurs et de notre projet sportif et associatif, de maintenir le montant de la cotisation à 50 euros pour l'année 2025.

<b>[Résolution 4] :</b>	<b>L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, de maintenir le montant de la cotisation de 2025 à cinquante euros.</b>
-------------------------	--

### **Nouveauté 2025 - Modalités de paiement de la cotisations**

L'association mandatait, au titre d'une convention annuelle, depuis de très nombreuses années, la société commerciale du golf de Rougemont le Château, pour encaisser pour son compte, le montant de la cotisation de ses membres, se réservant toutefois la possibilité d'encaisser directement tout ou partie de ces mêmes cotisations.

Pour des raisons fiscales mais aussi pour simplifier la gestion administrative des adhésions, l'association a fait le choix de procéder directement à l'appel à cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le montant de la cotisation ne sera donc plus appelée par la société commerciale mais par le trésorier de l'Association Golfique et Sportive de Rougemont le Château.

Chaque adhérent sera donc invité à procéder au paiement de la cotisation au moyen de son choix, y compris via la solution monétique que nous avons mise en en place avec les services du Crédit Mutuel, notre banque.

Nous vous adresserons donc dans notre prochain appel à cotisation, un lien vers une page de paiement hautement sécurisée et mise à disposition par le Crédit Mutuel. L'adhérent (ou le donateur) pourra ainsi payer son dû par carte.

### **9. Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2024**

Philippe SCHWEBLIN m'a informé qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de réviseur pour l'année 2025, mandat qu'il exerce depuis de très nombreuses années pour le compte de notre Assemblée.

Je tiens, en votre nom, à lui exprimer toute notre gratitude pour les excellents et dévoués services qu'il a si longtemps rendus à notre association. Son expertise, ses remarques, ses conseils ont été, toujours, des aides précieuses pour notre Conseil d'Administration.

Merci Philippe pour ton implication.

Il nous revient donc la tâche de trouver celui ou celle qui prendra ton relai.

Rappel : La nomination d'un réviseur aux comptes dans notre association ne découle pas de nos statuts qui restent, là aussi, muets sur le sujet, mais d'une décision volontaire de l'Assemblée. Les missions d'un réviseur aux comptes concernent principalement la certification des comptes annuels de l'association (bilan, compte de résultat et annexes). Dans le cadre de cet audit, il s'assure de la sincérité et de la conformité des comptes avec les informations fournies dans des documents sur la situation financière et le patrimoine de l'organisme audité et en rend compte à l'assemblée en produisant son rapport.

Je vous propose de désigner comme réviseur aux comptes, pour l'exercice 2025, Bernard DE MAISTRE. Il pourra être assisté, s'il le souhaite, d'un autre membre de notre association.

<b>[Résolution 5] :</b>	<b>L'Assemblée mandate, par vote à main levée et à l'unanimité, Bernard DE MAISTRE pour s'assurer de la conformité des comptes et de la validité des documents comptables qui seront présentés à la fin de l'exercice 2025.</b>
-------------------------	---

## 10. Élections des membres du Conseil d'Administration

Pour mémoire : L'article 9 de nos statuts précise que les membres du Conseil d'administration sont élus pour six ans par l'assemblée générale. Le conseil est renouvelé tous les deux ans par tiers, les deux premiers tiers sortants des membres du conseil initial sont désignés par tirage au sort.


Le dernier tirage au sort a été effectué à l'occasion de notre Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2023. En l'absence de toute démission d'un membre du conseil d'administration actuel, l'année 2024 n'est donc pas élective,

## 11. Questions diverses

La parole est donnée à l'Assemblée qui n'exprime aucune question, remarque ou suggestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

*Signatures :*

Le président	La secrétaire de séance
	
Yves ORLANDI	Valérie GEAY